

Prof. Dr. Paul J.J. Welfens, Président de l'Institut Européen pour les Relations Économiques Internationales (**EIIW**), chaire universitaire de Macroéconomie et Professeur Jean Monnet à l'Université de Wuppertal, Alfred Grosser Professor-ship 2007/08, Sciences Po, Paris, Research Fellow, IZA, Bonn; Non-Resident Senior Fellow, AICGS/Johns Hopkins University, Washington DC. www.eiiw.eu, welfens@eiiw.uni-wuppertal.de, Tel 0202 439-1371



19 février 2013

www.eiiw.eu

[Résumé des points clés](#)

**Éradication de la crise européenne et options pour stabiliser la politique économique:
perspectives pour la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, Allemagne et Europe**

*Expertise sur commande de Madame la Ministre des Affaires Fédérales, de l'Europe et de Media du
Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie*

Texte original (en Allemand) www.eiiw.eu

12 points d'une nouvelle conception pour une union monétaire européenne pérenne et stable

1. Les problèmes structurels derrière la crise européenne peuvent être surmontés, cependant la crise bancaire transatlantique ou plutôt les problèmes d'instabilité dans le secteur bancaire comptent parmi les erreurs politiques nationales, qui ont été évidentes en Grèce et en Irlande, au même titre que dans d'autres pays. La non mise en application pendant des années des règles du Comité européen de surveillance bancaire est une forme de dumping de site économique, ce qui a massivement faussé la concurrence sur le marché intérieur européen. Il faut consacrer à l'avenir nettement plus d'attention à cette problématique. De meilleures institutions, davantage de transparence politique ainsi qu'un contrôle plus précoce par la Commission européenne sont des mesures indispensables.
2. La crise européenne n'a été que partiellement vaincue, en partie par un faible management de crise dans les années 2010-2012. Une des particularités de la crise grecque est le fait que, selon le rapport du Fond Monétaire International de décembre 2010, le budget de l'état Grec dépassait d'au moins 10 % sa dette publique – une situation, qui était meilleure qu'en Allemagne; du côté de la zone euro et du management supranational de la crise à Bruxelles, on n'a pas revendiqué les privatisations en 2010 comme étant un élément indispensable d'une politique de consolidation et de modernisation, bien que l'on disposait pourtant de deux décennies d'expérience des privatisations dans les pays postsocialistes d'Europe de l'Est (et de l'ex RDA) et qu'avec la BERD à Londres, une banque internationale publique, on dispose au plus haut niveau d'un savoir-faire essentiel. Avec la coupe faite aux créanciers privés en 2011/2012 on n'a que très peu réduit l'endettement de la Grèce et à peine provoqué une impulsion pour plus d'investissement et de croissance. Au lieu de cela, on laisse sombrer la Grèce dans six années consécutives de récession, en notant que la longueur de la récession dans l'histoire des économies de marchés industrialisés est un dévoiement unique. Le taux de chômage de déjà 25% à la fin 2012 passera à 30% en 2013 – le taux de chômage des jeunes à 60% –, ce qui est socialement fatal et représente économiquement une faute, puisqu'il est irresponsable qu'environ 1/3 de la population d'un pays membre de l'UE ne puisse pas, au début du 21^{ème} siècle, subsister à ses besoins. Avec une intervention possible plus tôt, début 2010, d'une plus large privatisation au sein d'un concept d'aide internationale à moyen terme, on aurait pu atteindre un réajustement bien moins dramatique, voire le retour de la croissance. Le gouvernement fédéral partage une grande responsabilité dans les singulières décisions prises visant la stabilisation de la Grèce, et l'absence d'un plan Marshall pour la Grèce est étrange et reflète une faible conscience historique de l'Allemagne envers sa propre histoire. La Chancellerie avait déjà été mise en garde le 30 octobre 2008 que la crise bancaire transatlantique conduirait à une crise européenne – le fait que le gouvernement fédéral ait réagit à temps et pris les mesures adaptées n'est pas constatable. Des impératifs de stabilisation subsistent aussi en 2013/2014 dans les pays en crise, il faut encore surmonter la crise de façon durable. La politique

de consolidation nécessite une coordination des pays de l'OCDE et des pays de l'UE, afin de ne pas déclencher des récessions induites politiquement via des politiques fiscales parallèles contrastives.

3. Les chiffres cités par l'institut Ifo concernant la crise européenne sur les risques encourus par les contribuables Allemands tiennent d'une analyse simpliste et en partie erronée. Aucune probabilité n'est nommée sur les positions de risque listées, alors que la littérature spécialisée ainsi que l'histoire économique peuvent aisément proposer une orientation et, du reste, les grandes économies réalisées sur les dépenses publiques par les effets de baisse du taux d'intérêt conditionnée par la crise en Allemagne sont occultées; à l'automne dernier, l'institut Ifo, ou plutôt le CESifo chiffrait les risques de la zone euro à environ 30% du produit intérieur brut de la République d'Allemagne, alors que l'institut EIIW arrive à environ 3%. La Banque fédérale d'Allemagne, déjà en 2010, avait chiffré à environ 2 points l'effet de la baisse du taux d'intérêt – l'effet ignoré par l'institut Ifo du "port sûr" ou "Safe-Haven-Effect". Le refus général des obligations européennes dans une publication de l'institut Ifo – avec Hans-Werner Sinn en tant que co-auteur – relève d'une argumentation qui n'est pas raisonnablement fondée et, du reste, plusieurs publications de l'Ifo manifestent une base théorique trop faible de l'analyse de la crise européenne ainsi que des analyses infondées. La crise européenne ne restera pas sans conséquence pour les contribuables en Europe. On a trop longtemps fermé les yeux à Bruxelles sur les problèmes politiques et les déséquilibres macroéconomiques au sein des pays de la zone euro; la Commission européenne a laissé paraître des manquements dans certains domaines et le fait que la Commission ne remarque l'énorme augmentation du déficit de la Grèce qu'à la fin 2009 – la valeur réelle était de 12 points supérieure au taux du déficit communiqué à la Commission au printemps – souligne l'importance d'œuvrer pour un nouveau logiciel budgétaire standardisé au niveau de tous les points de rapprochement des pays membres pour plus de transparence au niveau des budgets nationaux. Une introduction progressive et sous condition des obligations européennes ou Euro bonds est recommandable et abaissera de façon générale le taux d'intérêt des dépenses publiques des pays membres. De légères augmentations des taux d'intérêts seraient alors à envisager pour l'Allemagne et la France, mais ainsi cela représente intrinsèquement une normalisation des taux d'intérêts et l'effet économique général relève aussi notamment de l'effet de l'expansion des revenus dans les États membres présentant des taux d'intérêts en baisse, respectivement des revenus réels croissants et en conséquence des importations en hausse – ceux-ci reflèteront naturellement et de façon récurrente une hausse des exportations allemandes.
4. L'UE a renforcé en 2012 les règles du déficit et introduit un pacte fiscal, qui se tient hors du traité de l'UE. Dans leur ensemble, les règles du déficit existantes prêtent à confusion et sont tellement peu claires que le FMI constate dans un rapport sur la zone euro au titre de l'article IV à l'automne 2012 qu'on ne peut pas comprendre ces règles sans une aide de la Commission à leur interprétation (les aides à l'interprétation mentionnées par le FMI en revanche paraissent douteuses). Il est donc pressant de procéder à une simplification du corpus réglementaire du déficit. En effet celui-ci doit être compréhensible pour la politique, l'économie et les citoyens, et ne doit comporter aucune contradiction. Un important complément réglementaire – sous couvert de sanction – pourrait signifier que les pays dans une situation de boom doivent pouvoir

atteindre un excédent budgétaire et que ces pays peuvent ensuite contribuer à l'émission d'obligations européennes.

5. Une zone euro opérationnelle relève d'une politique économique plus unifiée et donc de plus de coopération politique, c'est à dire d'un renforcement des compétences de Bruxelles. Celui qui veut artificiellement laisser les dépenses de l'UE à 1% du produit intérieur brut empêche une répartition verticale judicieuse des tâches et des dépenses au sein de l'Union européenne; et aussi une forte capacité d'absorption des chocs, que des pays comme le Canada ou les USA atteignent par les dépenses et les recettes fédérales. Une référence naïve au principe de subsidiarité de l'UE comme raison de refus contre le transfert des dépenses concernant les infrastructures et les subventions à l'innovation ou encore des dépenses militaires est inappropriée. Si davantage de dépenses ont lieu au niveau de l'UE, ou de la politique européenne – et si il y a une propre base imposable sous la forme d'une taxe sur les transactions financières ou d'autres taxes – alors la compétition politique augmentera clairement au niveau de Bruxelles et on peut aussi s'attendre à une participation électorale plus élevée et finalement à une plus grande efficacité du système politique au niveau supranational.
6. La crise européenne a conduit à un recul trop extrême des revenus dans certains des pays touchés de la zone euro, à tel point qu'on a l'impression d'une économie de marché sociale faible, qui pourtant laisse son empreinte interventionniste dans l'UE. Tant que l'on se représente l'introduction de règles pour une économie de marché sociale comme processus de consensus – sur la base par exemple d'une théorie de Rawls, qui demande quelles sont les règles dont les hommes conviendraient dans une condition hypothétique d'incertitude concernant leur future position dans la société – on peut tout à fait argumenter qu'un fond de secours à échelle européenne dédié aux cas d'extrême recul des revenus devrait exister; des transferts uniques venant d'un tel fond spécial pourraient être adressés aux états touchés, tout en considérant que ces transferts pourraient être liés à des conditions, par exemple dans le domaine de qualification. Il existe du reste un intérêt communautaire de presque toutes les citoyennes et citoyens de l'UE à ce que l'éducation et la santé en particulier de la jeunesse s'améliorent; le risque élevé de mortalité des écoliers sur le chemin de l'école en Grèce et au Portugal peut très bien être une raison importante pour que des projets ciblés d'infrastructure aient recours à des fonds de l'UE. L'attribution régionale de fonds de l'UE peut en effet s'effectuer de façon plus efficace au niveau des critères si on prévoit un ajustement sensé. La qualité des institutions nationales et régionales est globalement tout aussi importante que la politique des infrastructures.
7. La Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, en tant que pays très fortement orienté vers l'Europe de part sa situation géographique et son enchevêtrement économique, est directement et négativement touchée par la récession dans le sud de la zone euro, et la population a certainement un grand intérêt à une stabilisation rapide et durable de la zone euro, et donc à des réformes réfléchies de l'UE. Puisque la crise européenne a contribué à une divergence économique évidente dans la zone euro ainsi qu'à des différences croissantes des taux de chômage nationaux (et des taux de chômage régionaux dans l'UE), on peut s'attendre pour l'Allemagne et en particulier La Rhénanie-Du-Nord-Westphalie à une immigration grandissante; il n'y a pas qu'une immigration des pays européens en crise, mais on en vient également à des "effets de diversion" avec vue sur les pays membres de l'Europe de l'Est: nombre d'immigrants

des pays de l'Est qui avaient à l'origine le Portugal, l'Espagne, l'Italie ou la Grèce en vue vont plutôt choisir, au regard des problèmes liés à la crise, l'Allemagne, la France, les pays du Benelux ou encore l'Autriche comme destination. L'immigration pourrait atteindre 200 000 à 250 000 personnes par an, et la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie devrait être un Land privilégié par les immigrants. Les Bund et Länder devraient rapidement se préparer à cette nouvelle réalité, car les politiques de retraite, de l'éducation et de l'intégration entre autres sont directement concernées.

8. La Banque centrale européenne a joué un excellent rôle dans la crise européenne. On peut critiquer l'achat de 209 Mrd € en 2010/2011, il n'existe néanmoins aucun doute sur le fait que le programme d'achat d'obligations d'état annoncé le 6 septembre 2012 a contribué à une stabilisation temporaire, plus exactement à une baisse des taux d'intérêt dans les pays en crise et de fait à contribué à surmonter partiellement les perturbations du mécanisme de transmission au niveau de la politique monétaire. Bien qu'il soit en principe question d'achats illimités – convenu avec le fond de secours du mécanisme européen de stabilité – on peut considérer une amplitude d'intervention contrôlable d'environ 300 Mrd. €, en effet la BCE a prévu une limitation effective avec une restriction de la durée résiduelle d'entre 1 à 3 années. La réduction du multiplicateur de l'offre monétaire dans la zone euro, les USA et la Grande Bretagne a nettement réduit les dangers d'inflation d'une politique expansionniste d'open market – achat d'obligations publiques par la Banque centrale; la stabilité du niveau des prix, autrement dit les faibles taux d'inflation, demeure possible dans la zone euro et, même lors d'une politique active d'assouplissement quantitatif (achat de titres de tous les états membres ou d'eurobonds par la BCE), le danger d'inflation reste à peine présent. Il est souhaitable que la BCE reçoive pour les eurobonds une option d'assouplissement quantitatif. Les eurobonds, dans la mesure où ils sont échangés contre des euro-emprunts nationaux, pourraient à nouveau apporter aux banques la disponibilité d'actifs sans risque, ce qui pourrait stabiliser les banques et stimuler l'attribution de crédits.
9. Alors que, d'un point de vue économique, un comité supranational de supervision bancaire – dans le cadre d'une meilleure répartition des tâches entre les banques centrales – paraît tout à fait sensé, on peut douter que la BCE soit l'acteur approprié. Le rôle supplémentaire de la BCE nuira à la crédibilité dans le domaine de la politique monétaire au point que le politique monétaire devra intervenir, armée de ses moyens prévus en cas de danger d'inflation; c'est problématique.
10. L'avantage économique de l'Euro représente par personne – calculé sur la durée de vie – environ 10 000 € dans une union monétaire opérationnelle; c'est ainsi que l'on peut considérer une zone euro avec une union politique et respectivement un corpus de règles dans les politiques des finances et de l'économie. On n'en reste donc pas qu'aux expériences positives de la première décennie de l'Euro: l'intégration monétaire de l'Euro est un important projet d'intégration, qui peut apporter aux citoyens de la zone euro des avantages considérables. Les pas vers l'élargissement de l'Europe devraient assimiler plus fortement que jusqu'à présent les critères de la théorie d'un espace monétaire optimal; un agrandissement rapide de la zone euro n'est de toute façon pas conseillé tant que la crise n'est pas surmontée. Vis-à-vis des pays de l'Europe de l'Est qui manifestent un intérêt à une appartenance à l'UE, les états membres ont une grande responsabilité pour venir à bout de la crise et pour traiter avec égard les

"moyens de sauvetage" du FMI. En effet l'augmentation de capital de 2012 par le FMI a aussi été portée par les états de l'Est membres de l'UE.

11. Un solide financement public de tous les états membres est indispensable, même si des ajustements du côté des dépenses et des recettes publiques sont concevables, et que, le cas échéant, on devrait davantage miser sur la TVA. En règle générale, une politique fiscale favorable à la croissance est souhaitable, et de plus, une politique de croissance dans l'UE, ou dans la zone euro est un domaine d'activité important d'une politique à long terme. En particulier dans un contexte de croissance économique élevée on peut viser une recette fiscale plus haute, mais des réformes évidentes dans certains pays membres en situation de crise sont également nécessaires. Quant à savoir si une taxe sur les transactions financières peut être judicieusement introduite dans la zone euro, cette question est à traiter dans le détail. Avec un nombre suffisamment grand de pays, une nouvelle taxation peut être appliquée progressivement; ceci pourrait d'ailleurs devenir la base d'une taxe autonome européenne, ou d'un type de taxe autonome pour la zone euro. En tous les cas, l'introduction à l'échelle nationale, voire de toute la zone euro, d'une taxe sur la volatilité de la rentabilité des capitaux propres des banques serait recommandée. Les banques qui visent une rentabilité stable à moyen terme, voire réaliste, de leurs capitaux propres pourraient bénéficier d'un bonus fiscal, les banques ou autres instituts de finance présentant une rentabilité fortement instable de leurs capitaux propres devraient payer une majoration de l'impôt sur les sociétés – en effet des rentabilités instables de capitaux propres bancaires indiquent une stratégie d'expansion peu durable, voire une prise temporaire et abusive de risques élevés.
12. La zone euro peut régler le transfert de compétences du niveau national au niveau supranational dans le cadre d'une union politique; le taux des prélèvements obligatoires supranationaux devrait nettement augmenter, le taux des prélèvements obligatoires au niveau national devrait être diminué, cependant les dépenses liées aux infrastructures, à la défense et aux subventions à l'innovation pourraient être ralliées au niveau supranational. Il est probable que le transfert renforcé des responsabilités financières au niveau supranational ne soit pas judicieusement possible sans y transférer en même temps les compétences politiques des domaines clés des transports, de l'environnement, de l'éducation/recherche et du travail. Pour un rôle plus fort de la politique fiscale supranationale, une coordination souhaitable voire même indispensable entre la politique monétaire et fiscale de la BCE par un acteur supranational suffisamment bien dimensionné – en tant qu'interlocuteur principal de la BCE – doit devenir plus facilement possible. Il sera alors plus aisé à la zone euro ou à l'UE d'être active et efficace dans les organisations telles que le FMI, la Banque mondiale, la Banque des règlements internationaux. On exige momentanément des 27 états membres de se soucier au sein du FMI des réformes menées dans le domaine du reporting FSAP (rapports sur les systèmes bancaires et financiers des états membres), car le rapport du FMI d'août 2006 sur l'Irlande – avec des félicitations générales pour les banques irlandaises – et aussi le rapport de la Suisse comportent des erreurs fondamentales. Il faut veiller à d'avantage d'efficacité, de transparence et de contrôle démocratique au sein des organisations internationales. L'internationalisation, l'intégration et la globalisation doivent être conçues de façon compréhensible pour les gens et sensée pour la politique. Avec une solution durable à la crise européenne en 2013/2014 l'intégration de l'UE peut être stabilisée et une importante impulsion

générale d'expansion peut être déclenchée. Tous les acteurs politiques ont ici la responsabilité de relever le défi de chercher à instaurer dans le débat politique une majorité pour un ensemble sensé de réformes et de mesures de soutien et finalement d'amorcer à temps des solutions en concertant les partenaires de l'UE. La crise européenne pourrait nuire à l'intégration de l'UE si elle continue à couvrir – il s'agit là, par des réformes structurelles, par une consolidation dans la zone euro et avec de bons arguments pour l'intégration européenne, intégration monétaire incluse, de faire face de manière fondée aux opinions anti-européennes.